2008/78 - Attribution d'une subvention de 12 000 euros à l'Association La Salle de Bains - Fonds d'intervention culturelle (FIC) (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 21/04/2008, p. 713)

Rapporteur: M. KEPENEKIAN Georges

M. LE MAIRE : Je vais demander avant l'examen des rapports de cette commission, que M. Képénékian puisse nous dire quelques mots sur le dossier Lyon capitale européenne de la Culture 2013.

M. KEPENEKIAN Georges, Adjoint : Monsieur le Maire, chers Collègues, merci de me donner la parole sur ce sujet important pour Lyon et sa vie culturelle.

Patrice Béghain a assuré la responsabilité de la première phase de candidature et je m'engage, avec toute l'équipe, à faire en sorte que la candidature de Lyon se poursuive dans les meilleures conditions pour parvenir à la victoire.

Nous avons évoqué le principe d'une intervention régulière à chaque Conseil municipal pour que tout le monde puisse suivre l'évolution de ce dossier et je voudrais en quelques mots vous présenter aujourd'hui la procédure en place, les enjeux et notre démarche.

Lyon est donc en finale. Elle a été retenue au mois de décembre 2007 avec Toulouse, Bordeaux et Marseille. L'autre pays choisi, est la Slovaquie. La différence dans l'attribution de ce titre vient du fait qu'il ne s'agit plus d'un choix intergouvernemental, mais bien de choix nationaux et en cela, les choses ont beaucoup changées.

C'est un jury de 13 membres qui statura : 7 membres désignés par les différentes instances européennes -je n'entre pas dans le détail-, 6 membres désignés par l'Etat français.

Le dossier doit être préparé. C'est un dossier avec une grille de candidature, avec des figures imposées qui définissent les territoires, les structures, les programmations des manifestations, le financement bien sûr, la participation de l'ensemble des collectivités du territoire donné, et un dossier plus artistique dans lequel la ville va développer plus librement son projet.

Le calendrier est serré puisque nous devrons avoir tout déposé avant le 18 août. Le dossier doit être en deux langues : français et anglais et les délais de traduction et de fabrication font qu'en gros, à la mi-juillet, tout doit être bouclé.

Les critères définis par le jury sont :

- la dimension européenne, et je crois que là aussi il y a un grand changement en marche vers 2013, c'est qu'il ne s'agit pas seulement que notre ville fasse un bel exercice de ce qu'elle est et de sa dimension culturelle, mais qu'elle s'inscrive aussi comme une véritable ambassadrice de l'Europe à l'échelle du Monde.

- la participation des acteurs, des populations est aussi un élément déterminant et bien sûr, la durabilité du projet, en cela, qu'elle s'inscrit dans un changement profond de la ville et de ses pratiques culturelles.
- les enjeux pour Lyon sont importants. Nous avons à affirmer, à travers ce projet, nos mutations urbaines, sociales, culturelles, sur les scènes européennes et mondiales. Nous avons à fédérer véritablement un territoire. C'est Lyon, la ville centre, avec l'ensemble des 57 communes qui composent l'agglomération, mais au-delà dans un deuxième cercle, Saint Etienne, Grenoble, Annecy, voire Genève, qui sont des villes qui participeront et en tout cas qui sont engagées.
- ouvrir la voie à plus d'équité culturelle et une meilleure prise en compte de la diversité : l'approche interculturelle est sûrement un élément déterminant dans la construction de notre projet.
 - et bien sûr, je le disais, s'engager pour l'Europe.

Alors, notre démarche : nous allons d'abord renforcer l'équipe qui était conduite par Patrice Béghain, autour d'Anne Grumet et de Vincent Carry. Nous avons recruté au mois de janvier un directeur artistique, Jérôme Delormas qui a pris le projet à bras le corps, qui a rencontré déjà beaucoup des acteurs du territoire. Et ce que nous avons défendu, ce que vous avez défendu vous-même, Monsieur le Maire, devant le jury - accompagné par Patrice Béghain, Najat Vallaud Belkacem et aussi Guy Mathiolon qui vous accompagnait, témoignant que les forces économiques étaient en marche également dans ce projet- tout cela a permis de convaincre le jury que Lyon avec Marseille, Toulouse et Bordeaux méritait de concourir pour la deuxième partie.

Alors, nous avons à rendre notre projet visible, à le structurer mieux dans sa dimension artistique. Beaucoup de travail a déjà été conduit et nous pouvons considérer qu'à travers les cafés 2013 par exemple, à ce jour, pratiquement après 27 mois de travail, ce sont 10 000 personnes qui ont été impliquées directement et plus de 300 réunions de travail, 1 800 abonnés à la Newletter, 40 000 pages visitées par mois sur le site, 80 interviews filmées et 350 messages de soutien en ligne, bref, tout cela pour dire que déjà beaucoup de monde est engagé dans ce processus et simplement, nous y reviendrons, il faut noter que cette démarche que nous voulons en profondeur marquera la ville et laissera des traces quelque soit l'issue de notre candidature.